

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Le Ray Jehanno



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Accès interdit
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,16	3	/	18.7	Opération d'ensemble en une seule phase



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Bâtiment à démolir
- Amorce de desserte

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,22	7	/	31.8	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Charles de Gaulle



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Bâti récent
- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- × Accès interdit
- ➡ Amorce de desserte
- Haie à préserver

Eléments complémentaires

Environ 1/3 du périmètre d'OAP est à usage économique. L'imbrication avec l'habitat ne permet pas d'identifier de sous-secteur de programmation. L'objectif de densité est donc "retraité" sur la base d'une surface de 0.96 ha.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,44	19	/	19.7	Optimisation progressive possible

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue de la Claie



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Haie à préserver

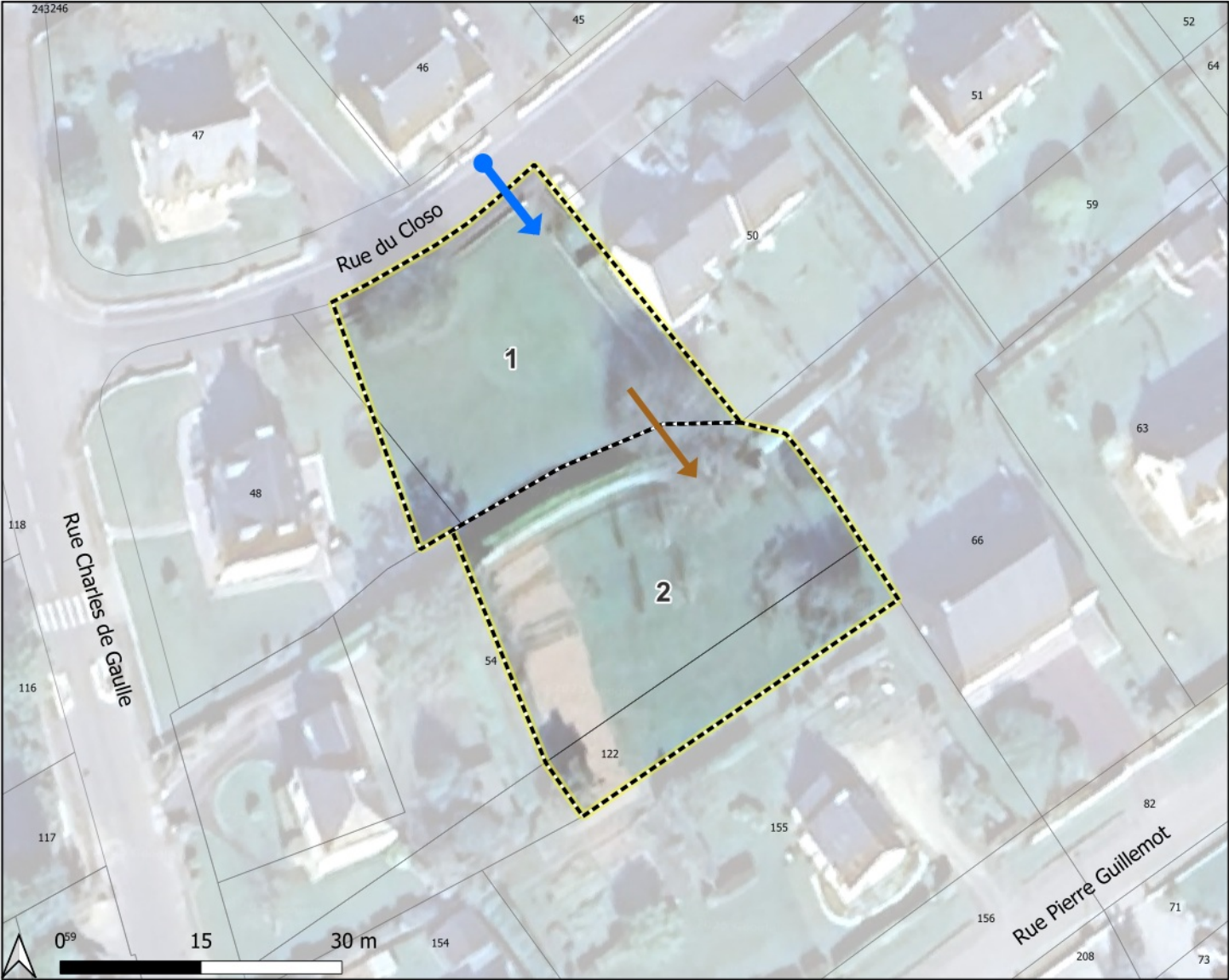
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,34	7	/	20.5	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue du Closo



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Désenclavement

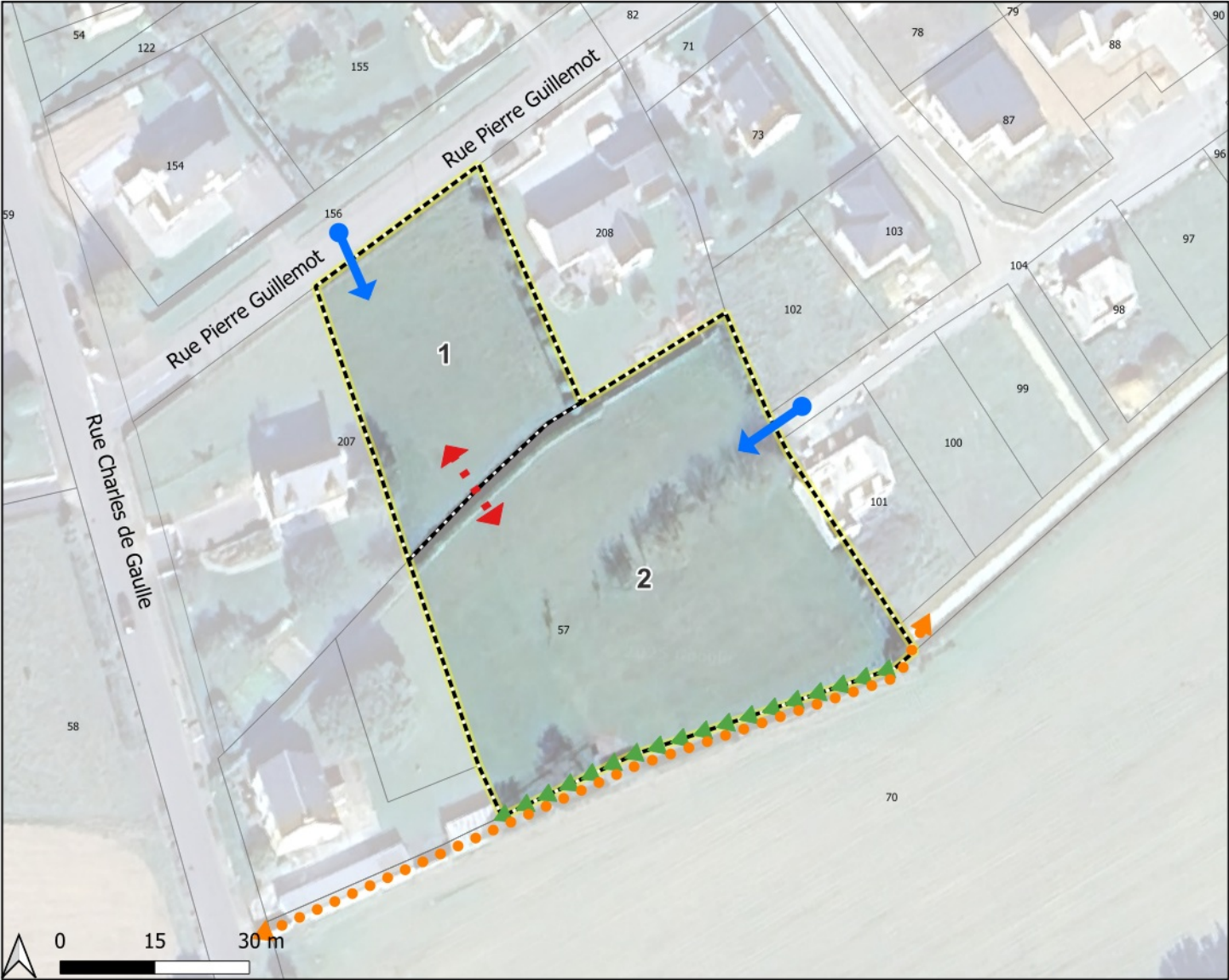
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,09	2	/	22.2	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,12	2	/	16.6	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Pierre Guillemot



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Frange à créer
- Maillage possible

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,14	2	/	14.2	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,35	7	/	20	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Yves de Carne



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Accès interdit
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Frange à créer
- Haie à préserver
- Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,48	30	5	20.2	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases